Revue de la presse arménienne du 07 au 09 mars 2020

Nikol Pachinian affirme que « les droits des femmes sont fondamentalement protégés en Arménie »/ A l'occasion de la Journée Internationale des droits de la Femme, Nikol Pachinian a félicité les femmes et a déclaré que cette journée était « *une nouvelle occasion d'exprimer, sans limite, notre respect et notre amour pour vous* ». Revenant sur la condition de la femme en Arménie, il a affirmé que « *les droits des femmes étaient fondamentalement protégés en Arménie* » et que *« bien qu'il n'y ait pas de problèmes évidents dans le domaine de la protection des droits des femmes dans notre pays, il est toujours approprié de discuter et de soulever des questions liées à leurs droits* ». Poursuivant son discours, il est revenu sur le rôle central des femmes dans la « nouvelle Arménie ». Pour Pachinian, c'est l'activisme politique sans précédent des femmes qui a conduit, en 2018, à un changement politique historique. Le Premier Ministre a également appelé à ce que « *les femmes soient plus actives sur le plan public, politique et économique* » du pays et qu'elles aient *« davantage de possibilités de prendre des responsabilités* ». Il s'agit pour lui de « *l'une des priorités les plus importantes* » de son gouvernement. Appelant à ce que le nombre de femmes occupant un poste de haut niveau dans l'administration augmente, Nikol Pachinian a affirmé que son gouvernement va s'efforcer de lancer des programmes qui permettront aux femmes « *de pleinement réaliser leur potentiel tant dans leur vie familiale que dans la vie du pays* ». Le Président Armen Sarkissian s'est également exprimé à l'occasion de cette journée en affirmant que « *la beauté* [des femmes] *n'a rien à voir avec l'âge* ».

Nikol Pachinian poursuit sa campagne du « OUI » au référendum/ La presse rend compte de la forte implication de Nikol Pachinian dans sa campagne référendaire pour le « OUI ». Il s'est en effet rendu, en compagnie de ses deux filles, dans le métro d'Erevan afin d'y distribuer des brochures promouvant le « oui ». Et alors que de très nombreuses personnes semblaient favorables à sa campagne, une jeune femme a déchiré la brochure avant de la lui jeter en morceaux. Face à cette réaction Pachinian a déclaré que *« ce n'est pas grave. Nous respectons votre opinion, c'est à cela que sert la démocratie* ». Peu après et suite aux réactions que cet incident a suscité sur Internet, Nikol Pachinan a déclaré dans un post Facebook que le comportement de cette femme était finalement « *la meilleure façon de faire campagne en faveur du « oui », car sa sécurité n'est pas menacée, elle ne sera pas battue « accidentellement » dans les toilettes les plus proches, elle continuera de vivre sa vie habituelle, d'exprimer librement ses opinions et elle ne sera pas renvoyée de son travail car elle vit et continuera de vivre dans une Arménie libre et heureuse* ». Pour la presse arménienne, cette déclaration de Nikol Pachinain fait référence à la mort d'un citoyen arménien battu à mort par le garde du corps de l'ancien Président Robert Kotcharian après l'avoir salué de manière trop familière. Poursuivant sa campagne, il s'est également rendu dans la province du Lori où, après s'être entretenu avec la population locale, il y a distribué ses brochures. Rappelons que le gouvernement arménien organisera un référendum sur des amendements constitutionnels le 5 avril. Le référendum a pour but de déterminer la suspension ou non des pouvoirs du président de la Cour constitutionnelle et de six autres juges.

L'Azerbaïdjan a violé 160 fois le cessez-le-feu du Haut-Karabagh la semaine dernière/ La presse indique que l'Azerbaïdjan a violé le cessez-le-feu du Karabakh 160 fois en une semaine, en tirant plus de 1 700 coups de feu d'armes légères.

L'Arménie stoppe une tentative d'incursion azerbaïdjanaise dans la province du Tavush/ La presse rend compte d'une tentative d'incursion de la part des troupes azerbaïdjanaises, le 6 mars à 5h30, dans la province du Tavush, à la frontière avec le district de Gazakh, dans l'ouest de l'Azerbaïdjan. Selon le porte-parole du Ministère de la Défense l'attaque visait un poste militaire. Après que les soldats arméniens aient menés des actions de représailles, les troupes azerbaïdjanaises ont battu en retraite laissant derrière eux des fournitures armées et un détecteur de mines. L'Arménie ne signale aucune perte. Certains médias ont également repris une déclaration du Service National des gardes-frontières de l'Azerbaïdjan niant toute tentative d'incursion. Et alors que l'Azerbaïdjan a déclaré que les troupes

arméniennes ont ouvert un feu « intensif » sur certaines de ses positions à partir de mitrailleuses lourdes et de fusils de sniper, la presse arménienne affirme que cette « attaque » a été soigneusement préparée par son voisin. A l'heure actuelle, une enquête est en cours pour clarifier les détails.

L'Arménie va lancer une série d'exercices militaires à tirs réels de grande envergure/ La presse rend compte de la déclaration du porte-parole du Ministère de la Défense, Artsrun Hovhannisyan, affirmant que l'Arménie va, bientôt, lancer une série d'exercice militaire à tirs réels de grande envergure. Durant ces exercices, les soldats arméniens utiliseront très certainement les nouveaux avions de combat achetés à la Russie en décembre 2019, les SU-30SM. Revenant sur cet achat, M. Hovhannisyan a déclaré que « *cette acquisition avait doublé les capacités militaires de l'Arménie* » car « *ce type de force aérienne peut être utilisé tant de manière défensive qu'offensive* ».

La compagnie aérienne Armenia Airways suspend temporairement ses vols entre Erevan et Lyon en raison du COVID-19/ La presse rend compte de la décision de la compagnie aérienne Armenia Airways de suspendre de façon temporaire ses vols entre Erevan et Lyon en raison du niveau de propagation du virus en France. Cette suspension s'applique pour le moment jusqu'au 13 avril. Seuls les vols du 30 mars et du 10 avril seront assurés pour ceux dans l'obligation de faire ce trajet.

La France achève les procédures internes nécessaires à la ratification de l'Accord de partenariat global et renforcé Arménie-UE (CEPA)/ La presse indique que la France a achevé l'intégralité de ses procédures internes nécessaires à la ratification du CEPA. Rappelons que cette Accord avait été conclu entre l'Arménie et l'UE à Bruxelles le 24 novembre 2017 et que le Sénat français l'avait ratifié le 18 décembre 2019.

Le nombre de demandeurs d'asile arméniens dans l'UE et l'AELE (Association Européenne de Libre-Echange) est le plus bas depuis 10 ans/ La presse rend compte des chiffres du service arménien des migrations affirmant qu'en 2019, 4360 arméniens avaient fait une demande d'asile dans un des pays membres de l'UE ou un des quatre pays membres de l'AELE (Suisse, Norvège, Islande, Liechtenstein). Selon ce service, il s'agit du nombre le plus bas depuis les dix dernières années.

Le Président arménien signe un projet de loi interdisant de fumer à l'intérieur des bâtiments/ La presse rend compte de la signature par Armen Sarkissian d'un projet de loi sur l'interdiction de fumer dans les espaces publics fermés et dans tous les lieux de restauration. Citant Socrate, il a déclaré que « *si une personne prend soin de sa santé, il lui sera difficile de trouver un médecin qui saurait ce qui est le mieux pour elle* ». Selon lui, une telle législation ne pourra qu'engendrer de meilleures habitudes au sein de la population et qu'il appartenait au gouvernement de promouvoir un changement de comportement positif au sein de celle-ci.

L'Arménie appelle sa diaspora à venir rejoindre le marché du travail national/ La presse rend compte du programme lancé par le Bureau du Haut Commissaire aux affaires de la diaspora qui appelle tous les arméniens vivant à l'étranger à rejoindre le marché du travail national. Dans ce but, ce programme offrira des emplois dans le secteur de l'administration publique, y compris dans les ministères et les agences rattachés au gouvernement, afin de permettre aux Arméniens de la diaspora d'investir leur expérience et leur expertise dans des activités d'élaboration de politiques et de projets. Le Bureau couvrira les dépenses des candidats élus, en leur offrant des frais d'hébergement d'un montant de 336 000 AMD (environ 700 dollars). La durée proposée du programme est de un an et demi. La date de début est prévue au 1er juillet 2020.

Rédaction : Orlane Moreau

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** *Hraparak*-***quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** *Joghovourd*-***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.